



PROGRAMME DE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE EN GESTION DES TERRES (PCPGT)

Le PCPGT vise à reconnaître les réalisations des professionnels et professionnelles spécialistes de l'environnement et des territoires appartenant aux Premières Nations. Cette certification, qui assure une crédibilité professionnelle à l'échelle pancanadienne, garantit les compétences et les connaissances de la personne tout en étant avantageuse pour les Premières Nations. Elle confirme que la personne répond à des critères précis, se tient à jour dans son domaine et respecte un code de déontologie. C'est une source de fierté, mais aussi une responsabilité. Les Premières Nations sujettes au Programme de gestion de l'environnement et des terres de réserve (PGETR) sont admissibles à un financement supplémentaire lorsqu'elles recrutent un ou une gestionnaire des terres ayant sa certification.

La formation profite à toutes les Premières Nations, peu importe leur régime de gestion des terres, ainsi qu'à quiconque souhaite en savoir plus sur la gestion des terres autochtones. Le PCPGT permet aux Nations de s'acquitter des responsabilités actuelles, émergentes et à venir en gestion des terres, et donc de gérer leur propre territoire.

**APPROFONDISSEZ VOS CONNAISSANCES.
AMPLIFIEZ VOTRE IMPACT.**

PROGRAMME DE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE EN GESTION DES TERRES

ANGTA

Association nationale des gestionnaires des terres autochtones
Unité de développement professionnel

nalma.ca

Pour en apprendre plus sur le PCPGT en français, contactez l'Association des gestionnaires des terres des Premières Nations du Québec et Labrador (AGTPNQL).

Courriel | formation@agtpnql.ca
Téléphone | 514-819-4880

Pour en savoir plus sur
l'AGTPNQL, balayez le code QR :



PCPGT – NIVEAU I : FORMATION POSTSECONDAIRE

Le Niveau I est une formation postsecondaire offerte dans quatre universités. On y apprend les bases de la gestion des terres autochtones et des questions juridiques et environnementales connexes.

UNIVERSITÉS PARTENAIRES

Algoma University

AN

Professional Lands Management Certification Program (PLMCP) Level I

University of Saskatchewan

AN

Kanawayihetaytan Askiy Certificate

Vancouver Island University

AN

Professional Indigenous Lands Management Certificate

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

FR

Microprogramme en gestion territoriale en contexte autochtone

PCPGT – NIVEAU II : FORMATION TECHNIQUE

L'ANGTA accepte en priorité les demandes des personnes qui travaillent pour une Première Nation sujette au régime du PGETR.

Le Niveau II est la composante technique du programme. Il permet de mieux comprendre le territoire, les sujets connexes, ainsi que leurs applications pour gérer les terres de manière efficace et efficiente.

Cours obligatoires

CPGT101 Lois (traités), actes et règlements
CPGT201 Gestion de l'environnement
CPGT301 Aménagement du territoire
CPGT401 Transactions foncières
CPGT501 Administration des terres

Exemples de cours à option

OPTIAR Ajouts aux réserves
OPTIRN Ressources naturelles
OPTIGS Gestion de successions
OPTIGD Gestion des déchets

Les gestionnaires des terres qui réussissent le Niveau I (formation postsecondaire) et le Niveau II (formation technique) reçoivent la certification professionnelle en gestion des terres de l'ANGTA.

